

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE NO. 72-A  
Le 22 novembre 1966

A NE PUBLIER QU'AU  
MOMENT DU DISCOURS

Bureau de Presse  
750 Troisième Avenue  
New York 10017  
YUkon 6-5740

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Agence Internationale de l'Energie Atomique

Texte de la déclaration prononcée en  
séance plénière, sur le rapport de  
l'AIEA, mardi le 22 novembre 1966,  
par le représentant canadien, Mlle  
Margaret Meagher.

La présentation à l'Assemblée générale du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique par son directeur général offre une occasion périodique à tous les Etats membres des Nations Unies de se tourner vers les réalisations de cette organisation importante dans le domaine spécialisé de l'énergie atomique. Cette année, l'organisation revêt une importance particulière puisque l'AIEA marque son dixième anniversaire et que naturellement nous ferons une évaluation de ses activités non seulement en fonction de l'année écoulée mais en fonction de la première décennie de son existence.

Monsieur le Président, le Canada est parmi les pionniers dans le développement de l'énergie atomique et nous avons consacré une partie considérable de nos activités scientifiques à la recherche et au développement atomiques. Toutefois, le Gouvernement du Canada a délibérément et sciemment adopté le principe de limiter notre programme d'énergie atomique exclusivement à des fins pacifiques. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les buts et les objectifs de l'AIEA visant aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique, aient suscité chez nous un intérêt sympathique. Le Canada est membre de l'Agence depuis son origine et nous avons cherché à jouer un rôle valable et constructif dans ses délibérations et dans ses activités. Comme tous les autres membres, nous avons intérêt à ce que l'Agence réussisse et nous croyons approprié, à l'occasion du dixième anniversaire de son histoire, de nous arrêter et de faire le point.

Le Canada croit que l'histoire de l'AIEA doit être une source de satisfaction tempérée pour tous les Etats membres. L'agence est encore relativement jeune mais elle est déjà bien établie au sein de la famille des organisations des Nations Unies et elle s'épanouit d'une